

Le BSB (Brevet de Surveillant de Baignade)

➤ SUIVRE UNE FORMATION BSB

Le Brevet de Surveillant de Baignade est un diplôme fédéral.
Il confère à son détenteur les prérogatives de surveillance des baignades dans le cadre des accueils collectifs de mineurs à caractère éducatif.
Sa validité est de 5 ans à compter de la date d'obtention, il est donc assujéti à un recyclage.

➤ OBJECTIFS & CONTENU DE FORMATION

- > de prévenir les dangers,
- > de surveiller un milieu aquatique clos,
- > d'assurer sa propre sécurité, celle des animateurs et des enfants,
- > de mettre en œuvre la conduite appropriée face à une situation d'accident et/ou à une détresse physique.

SECURISER ET PREVENIR

- Prévenir les risques de noyade.

SURVEILLER

- Respecter la réglementation des baignades en ACM
- Rechercher les différentes tâches qu'un surveillant de baignade est amené à accomplir
- Organiser les baignades en ACM
- Connaître les différentes étapes de l'organisation d'une baignade en ACM.

SAUVER

- Porter assistance à un noyé
- Reconnaître un nageur en difficulté
- Porter assistance à un nageur en difficulté.

SECOURIR

- Assurer la prise en charge d'une personne victime d'une noyade
- Mettre en œuvre les gestes de premiers secours adaptés sur une personne victime d'une noyade
- Assurer dans le cadre d'une baignade en ACM les gestes de secours face à une situation d'accident autre qu'une noyade
- Connaître les différentes situations d'accidents fréquents lors de l'organisation d'une baignade
- Assurer les différents gestes de secours face à ces situations accidentelles.



www.ffss.fr

Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme

Comité départemental de la Savoie



Association Agréée de
Sécurité Civile

SENSIBILISATION AU MILIEU AQUATIQUE ET A SON RESPECT

- Faire découvrir les milieux aquatiques
- Connaître l'impact de la pratique de la baignade sur le milieu aquatique
- Identifier les sources de nuisances liées aux activités aquatiques en ACM ayant un impact sur le milieu aquatique
- Premières approches de l'eau
- Faire découvrir le milieu aquatique
- Préparer en équipe les animations autour de l'eau
- Justifier les modalités des animations autour de l'eau
- Proposer des animations autour de l'eau avec l'équipe d'encadrement.

➤ ADMINISTRATIF

- Modalités d'admission : - demande d'inscription à une session de formation par mail sur formationffss73@gmail.com.
 - contrôle des pièces justificatives.
- Prérequis : - être âgé de 17 ans le jour du début de la formation ;
 - >> Le BSB ne sera délivré aux candidats qu'à leur majorité (18 ans),
 - >> Les mineurs émancipés ne peuvent pas accéder à la formation avant 17 ans et ne pourront pas obtenir l'UE « Surveillant de Baignade » avant l'âge de 18 ans.
 - disposer d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la natation et du sauvetage datant de moins de trois mois.
- Construction tarifaire : Le prix du BSB est fixé à 280€ + PSC 1 (obligatoire) à 60€.
 - La Formation Continue du BSB est fixée à 160€ (séances en piscine + FC PSC 1).
- Frais de certification inclus dans les frais pédagogiques.
- Déroulement de la formation : horaires fixes et définis, sous forme de stage sur une semaine.
- Formation présentielle uniquement.
- Durée : 35 heures (examen inclus).
- Rythme de la formation : en journée
- Modalités d'évaluation : - Partie pratique : acquisition du PSC 1
 - Partie pratique en piscine : lancé de ballon, 50 mètres mannequin, 200 mètres avec obstacles, soin de première urgence aux noyés.
 - Partie théorique et pratique : mise en place d'une animation liée au milieu aquatique.
- Services annexes : Hébergements : hôtels à proximité. Transport : arrêt de bus, parking payant.
- Documents remis en fin de stage : attestation de participation et facture sur demande.
Le certificat de compétence est envoyé par mail.
- Poursuite après le diplôme : - Employé dans des infrastructures d'accueil collectif de mineurs (ACM)
 - BNSSA
- Lieux de formation : Piscines de Buisson Rond ou Aqualudique du Stade (établissements classés ERP)
- Formation accessible aux personnes handicapées : oui, merci de contacter le service formation.

Affilié à la Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme - Comité Départemental de la SAVOIE

Maison Départementale des Sports - 90 rue Henri Oreiller - 73000 Chambéry

SIRET N° : 50856706200023 N° de déclaration d'activité de formation : 847 30 21 78 73

Téléphone : 07.67.57.47.79 Email : formationffss73@gmail.com Site : <https://ffss-73.fr>